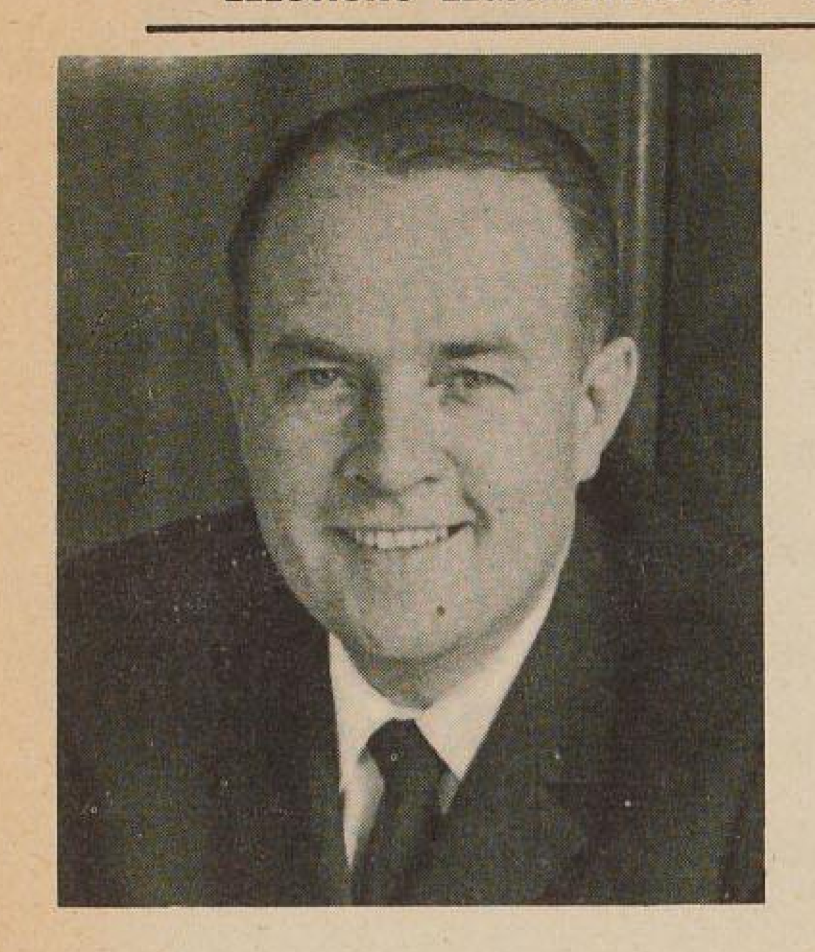
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 - DÉPARTEMENT DU RHONE - 1re CIRCONSCRIPTION



LE COMITE D'ACTION **Ve République**

présente à vos suffrages:

René CAILLE

41 ANS

Chef de section dans l'Industrie
Membre du Comité Directeur National de l'U.D.T.
Membre du Comité Central UNR-UDT
Député sortant
Rapporteur de la Commission des Affaires Sociales

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 25 Novembre 1962, 17.500 d'entre vous m'ont élu député de la 1° Circonscription du RHONE

Par un des objectifs principaux que j'avais soumis à votre approbation, je m'étais engagé à soutenir l'action du Général De GAULLE. Je l'ai fait sans équivoque, donnant priorité aux problèmes sociaux.

Devenu Rapporteur de la Commission des Affaires Sociales, il m'a été donné de défendre à la Tribune de l'Assemblée Nationale et de faire voter - la première à l'unanimité - deux lois importantes. L'une instituant le FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI, qui protège le personnel des Entreprises, appelé à se reconvertir, l'autre réformant les COMITES D'ENTREPRISE, créés par Charles De GAULLE en 1945. En ce domaine, mon action a été inspirée par la volonté de démontrer que la solution des problèmes sociaux n'est « ni dans l'abaissement des uns, ni dans la servitude de tous ». J'ai bénéficié, je me dois de le souligner, de l'appui de syndicalistes et d'employeurs qui ont compris le danger des affrontements traditionnels.

Et puis, j'ai travaillé dans ma circonscription. Ceux qui ont suivi mes permanences hebdomadaires en témoignent. Ces contacts, cette présence m'ont permis de mieux connaitre les problèmes des personnes âgées, des travailleurs, jeunes et moins jeunes. Les connaissant mieux, je me suis attaché à leur résolution.

Il en a également été ainsi des Comités d'Intérêts Locaux, des Conseils de Parents d'Elèves et de toutes les Associations que préoccupe la vie collective des hommes.

A la fin de cette législature, je puis affirmer avoir fait mon devoir de parlementaire, respectueux des engagements pris pour servir et défendre les intérêts de tous ceux qui m'ont manifesté leur confiance.

Certains compagnons, amoureux de leur métier et absorbés par une tâche qui les passionne, regrettent parfois l'interruption provisoire qu'impose le respect d'un réglement ou les rigueurs d'un horaire. C'est un peu ce que je ressens en ce début de Mars 1967.

IMPATIENT DE REPRENDRE MA TACHE, PARCE QUE CONSCIENT DE TOUT CE QUE NOUS AVONS ENCORE A REALISER DERRIERE LE GENERAL DE GAULLE, JE VOUS DEMANDE, LE 5 MARS PROCHAIN DE ME CONFIRMER VOTRE CONFIANCE.

PENDANT 5 ANS, UNE FOIS ENCORE, JE NE NEGLIGERAI RIEN POUR EN ETRE DIGNE.

René CAILLE

PAPETERIE DE MONPLAISIR - LYON - OFFSET

MIEUX QU'UN PROGRAMME DES "OBJECTIFS"

CEUX QUI ONT ETE ATTEINTS

- LA PAIX DANS LE MONDE,CONDITION NECESSAIRE DE TOUTE PROSPERITE.
- L'OUVERTURE D'UN LARGE DIALOGUE INTERNATIONAL ET SANS EXCLUSIVE.
- UNE STABILITE POLITIQUE,SEULE GARANTIE D'EFFICACITE.
- UNE MONNAIE FORTE,LIBERANT LA FRANCE DE SES DETTES.
- UNE MODERNISATION REELLE DE NOTRE INDUSTRIE.

CEUX QUI RESTENT A ATTEINDRE

Par une action rigoureuse et énergi que.

- LA STABILITE DE L'EMPLOI.
- L'ELEVATION DU NIVEAU DE VIE DE TOUS ET EN PARTICULIER DES VIEUX TRAVAILLEURS.
- UNE POLITIQUE DE LOGEMENT CORRESPONDANT AUX BESOINS REELS
- UNE MULTIPLICATION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX ET CULTURELS AU SERVICE DE LA JEUNESSE.
- UN RENFORCEMENT DES MOYENS FINANCIERS,SANS LESQUELS TOUTE REFORME EST LIMITEE DANS SES EFFETS.
- L'ETUDE CONCERTEE, ABOUTISSANT A UNE VERITABLE SOLUTION DU PROBLEME QUE POSE LA COOPERATION ENTRE EMPLOYEURS ET EMPLOYES, POUR LA JUSTICE SOCIALE.

DANS CETTE ACTION, **René CAILLE** SERA SECONDE PAR



ROGER GOGUILLOT

Inspecteur du Travail

Licencié en droit
Ancien Elève de l'Institut d'Etudes Politiques
Croix du Combattant volontaire de la résistance
Croix du Combattant 39-45
Ancien Prisonnier de Guerre
Chevalier du Mérite Social